

## COMPTE-RENDU

### **Réunion de la Commission « Cher sauvage et canal de Berry » du SAGE Cher aval**

**Date :** Lundi 3 octobre 2011 à 9h30

**Lieu :** Salle polyvalente de la commune de La Chapelle-Montmartin (Place de l'Église 41320 LA CHAPELLE-MONTMARTIN)

**Etaient présents :** voir fiche annexe

**Les diaporamas présentés lors de la réunion sont disponibles en téléchargement sur le site Internet du SAGE Cher aval : <http://www.sage-cher-aval.com/> dans la partie « Documents ».**

Le lundi 3 octobre 2011 à 9h30 s'est tenue, dans la salle polyvalente de la commune de La Chapelle-Montmartin, la deuxième réunion de la commission géographique « Cher sauvage et canal de Berry » du SAGE Cher aval.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

1. Rappel des problématiques identifiées au sein de chaque commission et discussions sur la formulation des enjeux ;
2. Présentation des résultats de l'étude « Estimation des potentialités d'accueil de l'anguille européenne, des aloses et de la lamproie marine dans le bassin du Cher aval » par M. Vincent VAUCLIN (ONEMA).

M. Claude CHANAL (*Vice-président de la CLE et Président de la Commission « Cher sauvage et canal de Berry »*) ouvre la séance à 9h45.

M. Adrien LAUNAY (*animateur du SAGE Cher aval – chargé de mission à l'Établissement public Loire*) rappelle que 3 commissions de travail sont en place (« Cher canalisé et affluents », « Cher sauvage et canal de Berry » et « bassins du Fouzon et du Modon »).

Il rappelle l'ordre du jour et propose de passer au premier point présenté par le bureau d'études GEO-HYD.

*Remarque : Ce compte-rendu ne retranscrit pas la teneur complète des débats s'étant tenus en réunion, mais présente une synthèse des éléments de discussion autour de la formulation des enjeux et des objectifs.*

## **Point n°1 : Rappel des problématiques identifiées au sein de la commission et discussions sur la formulation des enjeux**

Cette présentation est animée par Mme Emilie RIVOIRE-DARNE (*chef de projet, GEO-HYD*).

Dans un premier temps, elle rappelle les principales problématiques identifiées lors de la précédente commission.

Puis, la démarche de la phase de diagnostic et de discussion autour des enjeux est explicitée. Il s'agit bien de réfléchir à la définition de 3 à 5 enjeux environ, et de formuler des objectifs pour chacun de ces enjeux.

### 1) Discussions sur l'enjeu « gouvernance » et la maîtrise d'ouvrage

Il est rappelé que, d'une part, la question de la maîtrise d'ouvrage est essentielle. Sans elle, aucun objectif fixé ne pourra être atteint. D'autre part, le SAGE doit être compatible avec le SDAGE, c'est-à-dire qu'il ne doit pas être contraire aux principes de celui-ci.

Les modifications à venir dans le cadre des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) sont évoquées. Des inquiétudes sont émises quant au futur rôle des syndicats de rivière, à leurs possibilités d'actions, à leurs moyens financiers. Il est convenu de se fixer un nombre limité d'objectifs afin de pouvoir les atteindre. Les prescriptions décidées par l'ensemble des membres de la Commission Locale de l'Eau devront être suivies.

M. Arnaud JACQUET (*directeur de projet, GEO-HYD*) indique que l'enjeu « gouvernance » proposé consiste à mettre en place une organisation de la maîtrise d'ouvrage qui permette de travailler correctement et de manière durable. La maîtrise d'ouvrage constitue le volet opérationnel de la démarche. Aujourd'hui, des structures manquent pour porter les compétences « aménagement de rivière » et « pollutions diffuses » (*les syndicats de rivière ne sont pas des syndicats de bassin versant*). Il faut assurer l'articulation entre les syndicats et mettre en place une organisation pour que les informations sur leurs actions puissent remonter à la Commission Locale de l'Eau : « mettre en place l'organisation pour permettre la cohérence des actions et la communication ».

D'autres formulations sont proposées :

- « **Organiser la gouvernance** » ;
- « **Créer et organiser les maîtrises d'ouvrages nécessaires** » ;
- « **Organiser et, au besoin, créer les maîtrises d'ouvrages nécessaires** ».

La question du financement des actions est posée.

M. JACQUET rappelle que la CLE ne fera pas d'actions par elle-même, mais elle peut flécher les financements. La mise en œuvre des actions se fera au travers des politiques contractuelles des syndicats (*avec l'Agence de l'Eau notamment*).

### 2) Discussions sur l'enjeu « Améliorer la qualité de l'eau »

Le SAGE peut demander la transparence et la communication des résultats d'analyses réalisées.

Les enjeux de connaissance et de préoccupation au sujet des substances émergentes n'ont pas le même poids que les paramètres DCE. Mais il a été proposé la définition d'un enjeu : « **Améliorer la connaissance sur la qualité de l'eau** », en déclinant les objectifs par thématique :

- « **Améliorer les connaissances sur la qualité physico-chimique du canal de Berry** » ;
- « **Améliorer les connaissances sur les PCB dans le Cher** » ;
- « **Améliorer les connaissances sur les pesticides** ».

Il a été proposé de localiser l'objectif d'amélioration de la qualité vis-à-vis des nitrates au bassin du Fouzon, plus concerné. Des discussions ont eu lieu sur les causes possibles de développement d'herbiers sur le Cher : nitrates, qualité de l'eau (*éclaircissement*). La présence d'herbiers est problématique pour la pêche, mais les problèmes pour la pêche sont multifactoriels (*accès aux zones de pêche*).

3) Discussions sur l'enjeu « Restaurer, entretenir et valoriser les milieux aquatiques et humides »

Des questions sont émises au sujet de l'impact des radiers de ponts, considérés comme des obstacles, sur la continuité écologique. Il est affirmé que sur le bassin de la Loire et du Cher, les « marches » des ponts ne sont pas un obstacle à la continuité écologique, aucune passe à poisson n'est donc nécessaire à ce niveau là.

Il est proposé comme objectif d'« **Améliorer la connaissance sur les grands migrateurs et autres espèces piscicoles** », afin de pouvoir mettre en place notamment des suivis réguliers des populations piscicoles (*impact du silure sur les autres espèces par exemple*).

Il est précisé que le suivi des migrateurs est déjà assuré sur le bassin de la Loire par l'association LOGRAMI (*Loire Grands Migrateurs*) et par l'ONEMA, mais l'amélioration de la connaissance sur les poissons peut être proposée.

**Point n°2 : Présentation des résultats de l'étude « Estimation des potentialités d'accueil de l'anguille européenne, des aloses et de la lamproie marine dans le bassin du Cher aval » par M. Vincent VAUCLIN (ONEMA)**

M. Vincent VAUCLIN présente les résultats d'une étude réalisée par un stagiaire à l'ONEMA, qui a pour objet d'estimer les potentialités d'accueil de 4 espèces de poissons grands migrateurs sur le bassin du Cher. Le rapport ainsi que la présentation seront mis à disposition sur le site internet du SAGE Cher aval.

M. CHANAL remercie l'ensemble des personnes présentes pour l'ensemble des discussions.

L'ordre du jour étant épuisé, M. CHANAL lève la séance à 12h07.

**Le Président de la Commission  
« Cher sauvage et canal de Berry » du SAGE Cher aval,  
M. Claude CHANAL**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Chanal', written over a horizontal line.

## Annexe : Liste de présence

Nom	Prénom	Instance	Présent	Excusé
AUCHAPT	Michel	Adjoint au maire Chabris	X	
BARBE	Pierre	SIMALC - Président	X	
BEAUCOURT	Benjamin	Agent de dév. Pays de Vierzon	X	
BEAUSSANT	Benjamin	DRAAF Centre - Dr. Rég. Adj.		X
BELLIARD	Gilles	Irrigant	X	
BOUTRON	René	ARECABE	X	
BOUYRIE / CHANTELOUP	Roger- Bernard / Lionel	Asso Les Amis du Cher Canalisé - Prés.		X
BRIALIX	Daniel	Fédé AAPPMA 36 - Membre CA fédé de pêche 36	X	
CAMY	Gérard	ARF	X	
CHANAL	Claude	Président Pays vallée du Cher Romorantinais	X	
CHOPIN	Gérard	Maire de Theillay	X	
DE FREITAS	Agnès	Ch. Métier & Art. du 41 - Vice Prés		X
DE LAAGE DE MEUX	Hubert	CRPF		
DE LESPINAY	Josselin	Nature Centre		X
DOUIN	Philippe	Com. Dép. du Tourisme de 41 - Prés.		X
DUPUY	Bernard	CC Vierzon Pays des 5 rivières		X
GARDEY	Gérard	Synd. Inter. Du Canal de Berry 41	X	
HALLOIN-BERTRAND	Isabelle	CA 41	X	
KERBRIAND-POSTIC	Alain	CG 37		X
LACROIX	Jean Louis	APACML	X	
LETT	Jean Michel	Fédé des chasseurs Loir & Cher	X	
MOREAU	Alain	Adj. Maire Fontguenand		X
NABON	Didier	Groupe LPO 41	X	
OTTO-BRUC	Cécile	Cons. Esp. Nat. De la Région Centre		X
PINAULT	Serge	Maire de Chabris		
RAVAND	Michel	Syndicat Eau Montrichard		X
RIERA	Jeanne	ARS		X
ROUSSEAU	Mathieu	FDAAPPMA 18	X	
ROUX	Claude	Synd. Int. Eaux Ecueille Pellevoisin		X
SIMON	Jean Marie	Synd. Inter. Val du cher - Président	X	
VAUCLIN	Vincent	ONEMA	X	